

DEC121016DR17

Décision portant nomination de Gile Criaud Gorse

assistante de prévention dans une unité du CNRS

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6554, intitulée Littoral, environnement, télédétection et géomatique, dont le directeur est Marc Robin ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 30 janvier 2012 ;

Considérant que Mme Gile Criaud Gorse a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par l'Université de Nantes du 07 janvier 2008 au 05 février 2008 ;

DECIDE :

Article 1 : Mme Gile Criaud Gorse, Technicienne de classe exceptionnelle, est nommée assistante de prévention dans l'unité du CNRS n°6554, à compter du 01 janvier 2012.

Mme Gile Criaud Gorsse exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Gile Criaud Gorsse est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Nantes, le 08 mars 2012

Le directeur de l'unité

Marc Robin

Visa du délégué régional du CNRS

André Quinquis

Visa du président de l'Université de Nantes

Yves Lecointe